

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE NEUF OCTOBRE (09/10/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 octobre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 25

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 6

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), Mme DESCAMPS Marie-Line (représentée par Madame Claudine MATALA), Mme Arlette CAZORLA (représentée par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Reine-Claude ORTALO (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT ABSENTS : 2

M. Pierre PUCHOUAU, Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA), **Conseillers Municipaux**.

Madame Claudine MATALA est nommée secrétaire de séance.

24 – 09 octobre 2023

**24. Contrat d'équipement avec le Département de Tarn et Garonne
(annule et remplace la délibération n°8 du 09 mars 2023)**

Rapporteur : M. POUGNAND.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition du Département aux collectivités territoriales de conclure des contrats d'équipement pour l'attribution de subventions sur leurs projets d'équipements pour une période de trois ans, qui pourront faire l'objet de deux avenants sur cette durée.

Vu qu'il est proposé de saisir le Département pour parvenir à une contractualisation dans les meilleurs délais, pour inscrire les premiers projets ci-dessous pour la période 2023 :

- Rénovation de la piste d'athlétisme pour un montant de **1.084.404,18 € HT**
- Remplacement éclairage du stade d'honneur et piste d'athlétisme pour un montant de **151.582,70 € HT**
- Remplacement de l'éclairage des cours de tennis intérieurs pour un montant de **23.520,00 € HT**

- Remplacement de l'éclairage des cours de tennis extérieurs pour un montant de **5.904,00 € HT**
- Création d'un city stade dans le parc « Petit Bois » pour un montant de **74.008,00 € HT**
- Création d'une aire de jeux pour enfants et cheminement dans le parc « Petit Bois » pour un montant de **49.509,25 € HT**
- Création d'une aire de jeux basket 3x3 dans le parc « Petit Bois » pour un montant de **5.090,00 € HT**
- Création de terrain de pétanque dans le parc « Petit Bois » pour un montant de **3.770,00 € HT**
- Réfection du mur du cimetière de Saint-Avit pour un montant de **7.360,00 € HT**
- Mise en place de contrôle d'accès sur trois écoles de la commune pour un montant de **46.780,21 € HT**
- Restauration du tableau « La Cène » pour un montant de **7.000,00 € HT**
- Aménagement de la rue Guilleran pour un montant de **378.689,10 € HT**
- Travaux de réaménagement de la place de la Liberté, pour un montant de **262.325,00 € HT**
- Amélioration des performances énergétiques, ainsi que le confort thermique des sept bâtiments scolaires, pour un montant de **2.897.628,00 € HT**

Soit 14 dossiers dont le montant total de l'investissement s'élèverait à **4.997.570,44 € HT**.

Considérant la proposition du Conseil Départemental de signer un contrat d'équipement, ainsi que l'autorisation de préfinancer les travaux sans perdre le bénéfice de la subvention.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le programme des travaux ci-dessus indiqué,

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne les subventions relatives à l'ensemble des projets susmentionnés dans le cadre d'un contrat d'équipement,

SOLLICITE l'autorisation de préfinancement des travaux auprès du Conseil Départemental,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes en conséquence des présentes,

Pour copie conforme
Moissac, le 12 octobre 2023

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Claudine MATALA